CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E128074** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 04/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 2000 B 274

Siret : 431 779 818 00027

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5581769204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5581769204

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/05/2026

Raison sociale : FAIVRE CUENOT

14 RUE DES ARTISANS
25500 LES FINS

Téléphone : 03 81 43 32 10 **Fax :** 03 81 43 32 05

Portable :

Responsabilité légale :
FAIVRE NICOLAS CO-GÉRANT / CUENOT CHRISTOPHE CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : faivrecuenot@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 418 456 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	2	26/05/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	26/05/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/06/2026 10:04

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025